

SERVICE CIVIQUE – FICHE MISSION

La mission s'intègre principalement dans le contexte du projet Entraide Sociale qui est animé et coordonné par les équipes bénévoles de l'association. L'objectif des missions est de répondre aux besoins sociaux des publics accueillis au local de l'association : problèmes de santé, problèmes familiaux, problèmes financiers, problèmes administratifs, problèmes de mobilité. L'autre partie du projet associatif portant sur le déménagement solidaire ne fait pas intervenir de bénévoles, mais s'agissant d'un projet à dimension entièrement social, le volontaire pourra occasionnellement être amené à intervenir lors de missions d'accueil ou d'accompagnement sur le terrain au côté des équipes professionnelles, afin de favoriser son immersion dans le monde professionnel.

Le volontaire sera amené à :

A - Lutter contre la fracture numérique :

- Appuyer le bénévole responsable de l'atelier Informatique pour contribuer à réduire la fracture numérique au sein d'un quartier classé QPV : conseiller, sensibiliser, assister les publics sur la prise en main de Linux ou Windows 10, l'utilisation de logiciels libres, les systèmes anti-virus, la protection des données sur les réseaux sociaux, les formalités administratives en ligne (carte grise, CAF, etc).
- Faire découvrir les différents outils numériques et usages possibles au travers d'animations ludiques;
- Participer à l'animation d'espaces informatiques ou à l'animation d'ateliers de découverte du web et des bases informatiques utiles aux démarches quotidiennes ;
- Participer à l'identification des besoins et attentes du public ;
- Favoriser le lien intergénérationnel autour des médias et de l'informatique en sollicitant des jeunes à l'engagement bénévole ;
- Rassurer, expliquer le fonctionnement de l'espace numérique ;
- Participer à l'animation d'actions ou ateliers de prévention dans l'usage des réseaux sociaux et des blogs (informations publiques, privées, e-réputation, etc.);
- Présenter les principaux services de l'Internet, développer les capacités à les utiliser en autonomie, sensibiliser aux règles de droit, de sécurité et de civilité sur Internet ;
- Accompagner techniquement le public accueilli en fonction des problèmes rencontrés.

B- Créer du lien entre les bénéficiaires et auprès des habitants d'un quartier politique de la ville :

1-Animer un espace de vie associative : organiser des actions de convivialité (jeu, échange de savoir, débats, ...) en direction des bénéficiaires, organiser des ateliers de sensibilisation sur des problématiques sociales

- Participer à la préparation et à la réalisation des ateliers thématiques conduits en partenariat avec d'autres associations du Lodévois (CPIE, etc).

- Accueillir et être à l'écoute des publics reçus au local de l'association.

- Participer aux actions de communication dans un cadre collectif (être dans le faire-faire : accompagner les bénévoles dans la création d'affiche, d'exposition ou d'article de restitution de manifestation...)

2- Développer le lien social dans le quartier politique de la ville :

Afin de renforcer la cohésion sociale dans le cœur de ville (quartier de la politique de la ville) et de favoriser la rencontre entre les habitants et la valorisation de leur cadre de vie, le volontaire est amené à :

- Aller à la rencontre des habitants et les aider à faire remonter leurs besoins auprès des partenaires institutionnels ;
- Impulser des initiatives locales, associatives ou portées par les habitants (échanges de savoirs, etc.) ;
- Favoriser, organiser des rencontres entre les habitants du quartier (Organiser des repas concert, repas de rue, fête de quartier, fête des voisins) ;
- Participer aux actions d'entraide, généralement au domicile des personnes en situation de détresse sociale.

Le volontaire sera force de proposition dans l'évolution de sa mission.

Dans la plupart des activités et situations, le volontaire évoluera en binome ou au sein d'une équipe de plusieurs bénévoles.

En fonction de ses capacités et motivations, il pourra être amené à assurer des tâches bien maîtrisées de manière autonome.

L'association envisage cette mission de volontariat davantage comme un échange et une collaboration en vue d'apporter :

- au volontaire une expérience humaine et de terrain susceptible de contribuer à son projet professionnel
 - à l'association des points de vue nouveaux pouvant ouvrir de nouvelles pistes à explorer
- Dans la plupart des activités et situations, le volontaire évoluera en binome ou au sein d'une équipe de plusieurs bénévoles.

En fonction de ses capacités et motivations, il pourra être amené à assurer des tâches bien maîtrisées de manière autonome.

L'association envisage cette mission de volontariat davantage comme un échange et une collaboration en vue d'apporter :

- au volontaire une expérience humaine et de terrain susceptible de contribuer à son projet professionnel
- à l'association des points de vue nouveaux pouvant ouvrir de nouvelles pistes à explorer dans un contexte d'innovation sociale et de développement de projets.

L'association et le tuteur de la mission veilleront à inscrire le parcours du volontaire dans des contextes d'intervention variés au cours desquels :

- il sera en relation avec des publics différents
- il sera amené à compléter des équipes de bénévoles sur le terrain, pendant les horaires de permanences sociales ou lors d'ateliers.
- il sera amené à rencontrer les membres, bénévoles et salariés d'autres associations.

Donc la mission vise à s'inscrire dans un cadre social le plus large possible au sein du périmètre des actions sociales de l'association.

La mission prévoit des activités de base nécessitant peu de qualifications et compétences techniques : accueil, interventions sur le terrain, qualités relationnelles, maîtrise de base des outils informatiques.

En fonction des motivations du volontaire, de ces compétences et qualifications, le volontaire pourra découvrir des activités plus techniques (communication, informatique, secrétariat) dont le contenu est jugé approprié et valorisable dans le contexte du projet professionnel et d'orientation du volontaire.